

DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER - FORMATION DIPLOMANTE



Code CPF
RNCP 36015

Cette formation diplômante (BAC + 2) inscrite au RNCP 35015 suivie en présentiel, permet de se présenter aux examens des Certifications de Diagnostiqueur technique immobilier (arrêté du 24 décembre 2021) dans les domaines Termites, Gaz, Electricité ainsi qu'Amiante, Plomb et Energie sans mention et de réaliser les mesurages de superficie Loi Carrez.

Objectifs opérationnels

- Assurer le développement d'une activité de missions de diagnostic technique immobilier
- Réaliser les diagnostics immobiliers obligatoires sur les bâtiments lors des transactions et des locations
- Organiser et piloter l'activité de diagnostic technique immobilier

Public Concerné

Candidats/Candidates aux examens de certification de Diagnostiqueur technique immobilier des domaines sans mention

Durée

231.00 Heures

33 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

RNCP 35015

Certificateur FORMADIAG

Enregistrée le 14 octobre 2020

FORMATION EN PRESENTIEL

Durée : 196 H / 28 jours

PREREQUIS

BASES TECHNIQUES DU BATIMENT

Structures, systèmes constructifs et terminologie technique tous corps d'état

- Historique des constructions
- Elements d'ouvrage
- Intervenants de la construction
- Classification des bâtiments
- Phases de la construction d'un bâtiment
- Préparation du terrain avant construction
- Matériaux de construction
- Gros œuvre
- Decond œuvre
- Equipements et installations techniques
- Pathologies du bâtiment

> Module E-Learning : 7H

BLOC DE COMPETENCE 1

COMMERCIALISATION DES MISSIONS DE DIAGNOSTIC IMMOBILIER

Positionnement commercial de l'activité

- Se positionner sur le marché du diagnostic
- Définition de ses cibles et de sa zone de chalandise
- Repérage de la concurrence et des pratiques commerciales
- Axes de développement potentiels de l'activité
- Etablir une offre de service claire, innovante et adaptée aux clients (vendeur, propriétaire bailleur et maître d'œuvre)

Prospection commerciale

- Prospection de nouveaux contacts
- Création d'un réseau efficace de prescripteurs
- Argumentation de ses missions et services
- Veille de l'activité commerciale sur son secteur

Communication

- Moyens pour être visible et facilement contacté par les clients potentiels
- Communication à partir de différents médias afin d'assurer une présence effective et constante sur le marché

Proposition commerciale

- Élaboration de propositions commerciales répondant à la demande client, aux spécificités techniques et aux besoins réglementaires en fixant le cadre de la mission et des contrôles à réaliser
- Contractualisation des prestations

Accompagnement du client

- Accompagnement des clients dans leurs obligations en tant que vendeur, bailleur ou maître d'œuvre
- Rendre compte de sa mission

> *En présentiel : 21 H/ 3 jours*

BLOC DE COMPETENCE 2 **REALISATION DES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS**

Réalisation du diagnostic

- Préparation du matériel utilisé avant de se rendre sur le site
- Réalisation des diagnostics de son périmètre, en utilisant les méthodologies et les outils adaptés
- Rédaction des rapports de diagnostic constituant la matérialisation des contrôles effectués

Manipulation des appareils

- Utilisation et manipulation des appareils, outils, contrôleurs spécifiques en fonction du diagnostic demandé
- Identification et diagnostic des écarts avec les dispositifs et obligations techniques, réglementaires

DOMAINES DE DIAGNOSTIC :

Domaine énergie sans mention (DPE)

Diagnostiques de performance énergétique applicable aux bâtiments à usage principal d'habitation

> *Théorie et pratique en présentiel : 21H00 / 3 jours*

Programme complet ref. : DPE-100-BR

Domaine électricité

Etats de l'installation intérieure d'électricité

> *Théorie et pratique en présentiel : 21H00 / 3 jours*

Programme complet ref. : DE-100-BR

Domaine amiante sans mention

Repérages, évaluations de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les bâtiments d'habitation et de 5ème catégorie

> *Théorie et pratique en présentiel : 21H00 / 3 jours*

Programme complet ref. : DA-100-BR

Domaine gaz

Etats de l'installation intérieure de gaz

> *Théorie et pratique en présentiel : 21H00 / 3 jours*

Programme complet ref. : DG-100-BR

Domaine plomb sans mention

Constats de risque d'exposition au plomb / CREP

> *Théorie et pratique en présentiel : 21H00 / 3 jours*

Programme complet ref. : DPL-100-BR

Domaine termites

Etats relatifs à la présence de termites dans le bâtiment

> *Théorie et pratique en présentiel : 21H00 / 3 jours*

Programme complet ref. : DT-100-BR

Mesurage Loi Carrez

Calcul des superficies des locaux et surfaces concernés selon le dispositif réglementaire de la loi Carrez

> *Théorie et pratique en présentiel : 21H00 / 1 jour*

Programme complet ref. : DLC-100-BR

PREPARATION AUX EXAMENS DES CERTIFICATIONS

Se préparer à l'examen de certification

- Rappel des conditions de l'examen et son déroulement
- Réalisation de l'évaluation par QCM et ses critères
- Examen pratique par mise en situations
- Epreuve écrite d'un rapport (déroulement, conditions et critères)
- Conseils et points clés de réussite

S'exercer dans les conditions de l'épreuve écrite

- Exercices d'entraînement à l'examen pratique :
- Analyse des supports fournis par l'examineur pour comprendre le contexte donné
- Les points clés et bons réflexes à avoir

S'exercer aux échanges verbaux avec l'examineur

- Entraînement à l'épreuve orale
- Conseils et points clés de réussite

S'exercer à la rédaction d'un rapport dans les conditions de l'examen

- Les documents et outils nécessaire
- Les points clés d'un rapport

> *En présentiel : 21 H / 3 jours*

BLOC DE COMPETENCE 3
PILOTAGE DE L'ACTIVITE DE DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Organisation de l'activité

- Planification des interventions techniques
- Approvisionnement en matériel et consommables imposés par la réglementation
- Logistique d'intervention
- Maîtrise des coûts de réalisation des missions

Gestion de l'activité

- Tâches administratives et de gestion comptable
- Gestion financière de l'activité permettant les décisions adaptées

Encadrement managérial

- Encadrement des différentes activités au sein d'une structure
- Suivi des certifications et maintiennent des niveaux de compétences des diagnostiqueurs
- Organisation et réalisation de la supervision desmissions réalisées

> *En présentiel : 21 H/ 3 jours*

STAGE PROFESSIONNEL EN ENTREPRISE

2 semaines (10 jours)

- Un stage opérationnel au sein d'une structure de Diagnostic Technique Immobilier est réalisé en fin de formation et avant de se présenter au jury. Il a pour but de mettre en application dans l'entreprise, les connaissances théoriques et pratiques acquises pendant la formation afin de développer son employabilité en effectuant les tâches et missions d'un diagnostiqueur immobilier.
- En amont du stage et de manière obligatoire, une convention de stage devra être signée par l'entreprise d'accueil et l'apprenant.

> *Durée : 10 jours (avant le passage devant le jury)*

RNCP 35015

Certificateur FORMADIAG

Enregistrée le 14 octobre 2020

PRESENTATION DEVANT JURY

MODALITES D'EVALUATION DEVANT JURY

Soutenance du mémoire portant sur :

- L'étude de son marché et la définition de son positionnement professionnel (bloc 1)
- La réalisation des diagnostics (bloc 2)
- La gestion d'une activité de diagnostiqueur immobilier (bloc 3)

Mises en situation professionnelle

- Partie 1 : Jeu de rôle entre le diagnostiqueur (candidat) et son client (situation tirée au sort par le candidat).
- Partie 2 : Exposé par le candidat des incohérences et des erreurs observées sur un rapport de diagnostic remis par le jury.

Entretien avec le jury :

Sous forme de questions du jury portant sur le mémoire, la mise en situation et/ou faisant partie du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

L'apprenant(e) reçoit avec sa convocation pour chaque domaine de diagnostics, le Livret d'accueil Blended-Learning afin de suivre avec aisance chaque étape distancielle et présentielle de sa formation.

> METHODES PÉDAGOGIQUES

• Le parcours d'apprentissage de la réalisation des diagnostics prévoit un apport théorique approfondi, des exercices pratiques d'entraînement aux méthodes, principes et protocoles d'intervention / repérage / mesurage tenant compte d'une analyse de risque lié à l'exercice de l'activité ainsi que l'élaboration d'un rapport détaillé matérialisant les contrôles effectués ainsi que les conclusions le cas échéant.

> MOYENS TECHNIQUES

- La conception pédagogique prévoit la présentation, la démonstration et/ou l'utilisation de matériels et d'outils professionnels.
- La formation se déroule dans un "logement école" spécifiquement aménagé pour accueillir les apprenants/apprenantes.

PRESENTATION DEVANT LE JURY

Le candidat reçoit par mail sa convocation mentionnant la date et les horaires des épreuves ainsi qu'une invitation de connexion sur une

■ Qualification Intervenant(e)s

Le Formateur qualifié est un professionnel expérimenté dans les domaines techniques du bâtiment

■ Méthodes et modalités d'évaluation

> EVALUATION DES ACQUIS DE CHAQUE DOMAINE DE DIAGNOSTIC

- Théorie : réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples sur le programme des examens définis dans l'arrêté du 24 décembre 2021.
- Pratique en présentiel : réalisée par des exercices basés sur le programme des examens défini dans l'arrêté du 24 décembre 2021.

Ces deux évaluations conditionnent la complétude de l'Attestation de fin de formation.

> MESURES DE L'ASSIDUITE EN E-LEARNING (module "Bases techniques du bâtiment") :

- Relevé de connexion indiquant le temps minimal d'activité

> PRESENTATION DEVANT JURY

- Réalisation d'un mémoire
- Mises en situation professionnelle
- Entretien avec le jury

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com